

Ces missions visent à évaluer les besoins et la demande d'aide en renforcement des capacités dans les domaines suivants :

- considérations juridiques et institutionnelles liées à tous les aspects de la gestion de la dette et de l'aide ;
- gestion opérationnelle de la dette extérieure et intérieure, analyse et mise en œuvre de la stratégie ;
- renégociations de la dette ;
- élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de nouveaux financements extérieurs et intérieurs ;
- gestion des risques et des coûts associés à des stratégies alternatives ;
- prévisions macroéconomiques et programmation de la réduction de la pauvreté en matière de développement.

La mission débouche sur un rapport aux pouvoirs publics consacrés aux besoins de ces derniers en matière de renforcement des capacités, ainsi que sur des recommandations visant à déterminer comment DFI et d'autres prestataires peuvent y répondre.